

US THANN ATHLETISME :

Association inscrite au registre du tribunal de Thann (volume16, folio n°4)
Section locale de l'EHA- Entente Haute Alsace

NOM et PRENOM :

E-mail :

Indiquez lisiblement votre adresse E-mail ainsi que sur le formulaire d'adhésion FFA car votre licence vous sera adressée directement et uniquement par mail

Je participe à l'activité suivante (cochez la case) :

- ATHLE LOISIRS-SANTE** : cotisation annuelle de 110 €
« En marche vers la course » : séances de septembre à décembre 2018 / mars à juin 2019
- ATHLE COMPETITION** : cotisation annuelle 110 €
Benjamins (2007 et 2006), Minimes (2005 et 2004) , Cadets (2003 et 2002), Juniors (2001 et 2000), Espoirs (1999, 1998 et 1997), Séniors (1996 et 1980), Masters (1979 et avant)
- ATHLE DECOUVERTE** : cotisation annuelle de 110 €
Eveil Athlé (2012, 2011 et 2010), Poussins (2009 et 2008)
- ATHLE ENCADREMENT** : cotisation annuelle de 110 €

Réduction familiale de 10 % sur le montant de la cotisation, soit 11 € de réduction à partir de la 2^{ème} personne (1^{ère} au prix normal). Joindre un chèque à l'ordre de l'USTA (ou deux chèques).

Certificat médical nouveaux licenciés :

Conformément aux articles L.231-2 et L.231-2-2 du Code du Sport, les personnes qui demandent une Licence, à l'exclusion des non-pratiquants (Licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- un certificat médical **d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition** pour les licences Athlé Compétition, Athlé Découverte (à partir de la catégorie Eveil Athlétique) et Athlé Running;
- un certificat médical **d'absence de contre-indication à la pratique du sport pour la Licence Athlé Santé** et la Licence Athlé Découverte (pour la catégorie Baby Athlé uniquement).

Ce certificat médical, établi par un médecin librement choisi, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de **six mois** au moment de la prise de licence sur le SI-FFA (1^{ère} licence ou passage de la catégorie BB à EA).

Pour le renouvellement de licence :

Conformément aux dispositions des articles D.231-1-1 et suivants du code du sport, dans le cas d'un renouvellement de Licence, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre- indication peut n'être exigée que tous les trois ans. Pour cela, le licencié doit attester avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du questionnaire de santé prévu à l'article D.231-1-4 du code du sport. ~~Le contenu de ce questionnaire est reproduit en Annexe.~~

Le licencié atteste avoir rempli le questionnaire de santé soit en le remplissant en ligne, sur son espace personnel, soit en retournant au club une version papier du questionnaire de santé.

Le dossier d'inscription est à remettre complet début septembre à votre entraîneur.

Rentrée et réunion avec les parents pour l'école d'athle au club house le 10/09/18 à 17h00 au stade. Renseignements sur notre site internet : www.us-thann-athletisme.fr

Attention : Changement de maillot officiel de l'EHA. Le prix est fixé à 15 € TTC jusu'au 31/12/ 2018 (après cette date, il sera au prix habituel de 26 €). Visuels et commandes sur la boutique est en ligne sur le site E.H.A. <http://eha.athle.com/> (1er onglet à gauche)

MODELE DE CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Docteur

Demeurant à

Certifie avoir examiné ce jour :

M. / Mme (Nom – Prénom).....

Né(e) le/...../.....

Demeurant à

.....

et n'avoir pas constaté à ce jour de contre indication à **la pratique de l'athlétisme en compétition.**

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques en cas d'utilisation , même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle.

Fait à

Le/...../.....

Cachet et signature du médecin :

--

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS USTA POUR LA SAISON 2016-2017

Manifestation	Lieu	Date	Horaires (amplitude)
Courses du lac de KRUTH (Label régional)	Lac de KRUTH- WILDENSTEIN	1er juin 2019	17h -22h
Montée du grand ballon (Label national)	WILLER SUR THUR	Septembre 2019 (à préciser)	8h-17h
Fête du sport	THANN	22 juin 2019	14h-18h
Course de relais – Buvette Crémation 3 sapins	THANN	30 juin 2019	16 h-1h
MEETING LECLERC	Stade THANN	3 juillet 2019 (à confirmer)	18h-22h

+ CALENDRIER des COMPETITIONS de TOUTES LES SECTIONS de l'EHA